

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG  
COMMUNE DE HOMMARTING**

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE ORDINAIRE du 12 JUN 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 juin 2018 à 19 heures 30 dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean – Louis NISSE, Maire, après convocation légale adressée par courrier le 04 juin 2018.

**Présents** : FROMANT Gilbert, SIFFERT Francis, MAUFROY Bernard, FROELIGER Marthe, CHARTON Carine, SITZ Virginie, MANGIN Aurélien, JAECK Raymond, WILHELM Bruno, LEININGER André, WURTH Nadia,

**Excusés** : JUNGSMANN Frédéric, MAZERAND-STOCKY Laurence, FISCHER Jean-Marie,

**Secrétaire de séance** : MANGIN Aurélien

**ORDRE DU JOUR** :

- 1° Nomination d'un secrétaire de séance
- 2° Approbation du procès – verbal de la séance du 10 avril 2018
- 3° Dotations Communales
- 4° Occupation de la salle polyvalente dans le cadre des jeudis dansants
- 5° Personnel communal
- 6° Demande de subvention
- 7° Information concernant la renégociation des prêts communaux
- 8° Monument aux morts
- 9° Demande d'installation d'un distributeur à œufs
- 10° Télécommunication
- 11° Aménagement talus
- 12° Participation de l'Inter Association de HOMMARTING
- 13° Approbation des modalités de répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
- 14° Divers

**2018-03-021 Nomination d'un secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Aurélien MANGIN en qualité de secrétaire de séance.

**2018-03-022 Approbation du procès – verbal de la séance du 10 avril 2018**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès – verbal de la précédente séance, en date du 10 avril 2018, en notant qu'aucune remarque n'a été émise à son encontre.

**2018-03-023 Dotations communales**

Monsieur le Maire informe les Conseillers de l'évolution des dotations communales de la Commune de HOMMARTING :

- Evolution de 2014 à 2015 = - 14 480 €
- Evolution de 2015 à 2016 = - 875 €
- Evolution de 2016 à 2017 = + 11 134 €
- Evolution de 2017 à 2018 = - 17 217 €

En 2018, la Commune percevra une dotation de 87 940 €.

Une forte baisse des dotations est constatée en 2018, soit – 16,40 % par rapport à 2017.

La variation entre 2014 et 2018 est de – 19,60 %.

2018-03-024 Occupation de la salle polyvalente dans le cadre des jeudis dansants organisés par le Curé et le Pasteur – conditions et tarifs

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la paroisse catholique de Hilbesheim, Hommarting et Réding et la paroisse protestante de Sarrebourg Moselle Sud organisent trois jeudis dansants les 7, 14 et 21 juin 2018 au sein de la salle polyvalente de HOMMARTING.

Dans le cadre de ces manifestations, le Conseil Municipal est invité à définir les tarifs de location de la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide les tarifs de location de la salle polyvalente, comme suit :

- Location du 07 juin 2018 : gratuite
- Location du 14 juin 2018 : 140 €
- Location du 21 juin 2018 : 140 €

2018-03-025 Personnel communal

Monsieur le Maire évoque le départ en retraite de l'ouvrier communal d'ici fin d'année 2017 / début 2018. Le recrutement d'un nouvel employé communal est à effectuer prochainement.

2018-03-026 Demande de subvention du Lycée La Providence de DIEUZE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de demande de subvention de la part du Lycée La Providence de DIEUZE. Dans le cadre de leur formation, les élèves de la section « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » se rendront à LOURDES du 21 au 27 juillet 2018, afin de prendre en charge les pèlerins malades du diocèse de METZ.

Cette action concerne deux enfants de la Commune de HOMMARTING et s'élève à 525 € par élève.

Le Conseil Municipal, en accord avec Monsieur le Maire, décide d'attribuer une subvention d'une somme identique à celle accordée à l'école de HOMMARTING, à savoir : 25 euros par élève, soit 50 €.

2018-03-027 Demande de subvention de l'école maternelle de HOMMARTING

Madame Karine THOMAS, institutrice de l'école maternelle de HOMMARTING souhaite organiser, pour l'année scolaire avenir, pour les élèves de maternelle, un projet de classe, d'une durée de trois jours et demande si une subvention communale est envisageable pour ce séjour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 25 €, par enfant, pour le projet scolaire de Mme Karine THOMAS, institutrice de l'école maternelle.

Mme THOMAS est invitée à transmettre en mairie le programme et les éléments chiffrés du projet de classe envisagé pour l'année scolaire 2018-2019.

2018-03-028 Versement d'une subvention / Association communale

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention d'un montant de 100 € à la section « séniors » de l'association Cœur de Homard dans le cadre des actions menées.

2018-03-029 Renégociation des prêts communaux et ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des réponses négatives des banques concernant nos demandes pour la renégociation des prêts communaux ainsi que du renouvellement de la ligne de trésorerie de 100 000 €.

2018-03-030 Monument aux morts

Monsieur le Maire soumet un devis du marbrier de NIDERVILLER pour la réalisation d'un monument aux morts.

Le Conseil Municipal est favorable pour cette réalisation.

2018-03-031 Demande d'installation d'un distributeur à œufs

Monsieur HARLE, exploitant agricole à HILBESHEIM et SAINT LOUIS demande l'autorisation pour la mise en place d'un distributeur à œufs à côté de la machine à pain. Le modèle proposé par Monsieur HARLE est dimensionné de 4 mètres de long sur 2 mètres de large.

Le Conseil Municipal ne souhaiterait pas que l'emplacement soit dénaturé et demande à Monsieur HARLE de soumettre une nouvelle demande en proposant un modèle de distributeur à œufs plus petit.

2018-03-032 Télécommunication

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de la signature d'un contrat avec la société Connexx concernant les abonnements et matériel téléphonique de la mairie.

Une économie annuelle de l'ordre de 630 € devrait être constatée.

2018-03-033 Aménagement talus

Madame Marthe FROELIGER, Adjointe au Maire, soumet aux conseillers un croquis concernant l'aménagement du talus situé à l'intersection de la Rue des Tilleuls / Rue de l'école, à côté de la machine à pain.

Un devis chiffré devra être réalisé.

2018-03-034 Participation de l'Inter Association de HOMMARTING

Monsieur le Maire informe les Conseillers de la réception d'un chèque de participation de l'Inter Association de HOMMARTING pour l'achat de matériel d'équipement pour la salle polyvalente. Le Conseil Municipal est appelé à accepter ce chèque de participation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la participation de l'Inter Association de HOMMARTING, d'un montant de 3 000 €,
- AUTORISE l'encaissement du chèque au compte 7488 du budget principal.

2018-03-035 Approbation des modalités de répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal que Par délibération n° 20L8-87 en date du 7 juin 2018, le conseil communautaire a décidé d'opter pour la répartition dérogatoire du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et de prendre en charge la totalité de la contribution 2018 qui s'élève à 49 397 euros, sauf pour les communes de Harreberg et Vasperviller qui ont délibéré défavorablement sur le pacte financier et fiscal.

Cette délibération n'ayant pas été prise à l'unanimité, il appartient conformément à l'annexe 7 de la note d'information de la DGCL du 30 Mai 2018 à chaque conseil municipal de donner son accord sur le mode de répartition dans un délai de 2 mois à compter du 7 Juin 2018.

Aussi, le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, après délibération, décide :

- d'approuver le mode de répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) tel que proposé par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle-Sud,
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

Les points suivants sont évoqués :

- l'organisation d'un circuit d'une journée à Colombey les Deux Eglises par l'Association Cœur de Homard, le dimanche 22 juillet 2018 ;
- la création d'un arrêt de bus supplémentaire, à compter de septembre 2018, au niveau de la Place des Marronniers ;
- le raccordement à l'Assainissement des immeubles situés Rue des Tilleuls. La vidange de la fosse est gratuite mais les travaux de raccordement de l'immeuble au regard sont à la charge des propriétaires ;
- le tracteur-tondeuse Viking est en panne. Pour le remplacement de ce matériel, des devis et demandes de financements ont été demandés
- les travaux et coupures d'électricité effectués par ENEDIS dans les rues de la Chapelle, du Boulanger et des Vosges ;
- le projet soumis par Monsieur Albert NISSE, concernant la transformation d'un immeuble communal en appartements pour séniors ;
- Mme Virginie SITZ, Conseillère Municipale, informe les Conseillers qu'une convention ainsi qu'un planning d'occupation de la salle d'activités du périscolaire ont été établis. Il conviendra d'organiser une réunion avec les enseignantes de l'école, la directrice du périscolaire ainsi que les assistantes maternelles concernant l'utilisation des locaux. Mme SITZ rappelle, qu'à ce jour, cette salle ne possède pas de nom.

\*\*\*

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h45.

Délibération rendue exécutoire  
Pour ~~extraire~~ conforme  
HOMMARTING, le 21 juin 2018  
Le Maire,



Jean-Louis NISSE